

Janvier 2021
NUMERO 20

LE PETIT MOT DE MONTFERRAND



Éditorial

2020 aura été une année difficile pour toutes et tous. Je me rends bien compte que le moral de certains n'est pas bon, beaucoup sont aigris, fatigués, las, beaucoup oublient les règles de vie en collectivité ce qui crée des tensions supplémentaires.

C'est maintenant qu'il va falloir « se serrer les coudes », il va falloir être prudent, tolérant, mais surtout, être bienveillant et solidaire. C'est tous ensemble que nous arriverons à surmonter les difficultés de toutes et tous.

Cette période festive a apporté un peu de gaieté dans ce contexte de crise sanitaire même si les fêtes n'ont pas pu se dérouler comme à l'accoutumé.

A cet effet, je tiens à remercier, personnellement, les 9 enfants qui ont apporté cette note de gaieté en laissant derrière eux la magie de Noël s'installer sur notre village. Les enfants ont décoré le sapin et ont posé pour la carte de vœux, tout en respectant les gestes barrières et en ayant l'espoir que les masques vont tomber pour l'année 2021.

Je remercie aussi les bénévoles qui ont continué à maintenir un lien dans le village, un immense merci pour tout le travail accompli.

Nous rêvons, nous osons et nous concrétisons... c'est en allant de l'avant que les plus beaux projets se réalisent afin de construire un avenir des plus serein.

Meilleurs vœux à toutes et à tous.

Nathalie Fabre

Permanence des élus Nathalie Fabre : lundi matin et mardi matin Christine Grimal : jeudi matin

Secrétariat, agence postale Ouverture : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 Tel/fax : 05 53 63 24 60

Imprimé et publié par la municipalité de Montferrand-du-Périgord,

Directeur de publication : Nathalie Fabre **Rédaction** : Annie Campos, Patrice Delègue, Jean-Louis Fauchier, Gérard Finkelstein

EN 2021 LA COMMUNE DE MONTFERRAND VA ENTRER DANS LE DISPOSITIF DE PARTICIPATION CITOYENNE

La démarche participation citoyenne consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier et à les associer à la protection de leur environnement.

Encadrée par la gendarmerie nationale, « participation citoyenne » vient conforter les moyens de sécurité publique déjà mis en œuvre. Ce dispositif encourage la population à adopter une attitude solidaire et vigilante ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier.

Lors du conseil municipal du 14 décembre 2020, l'adjudant-chef Eric Chaumiot a présenté le dispositif de « Participation citoyenne ».

En introduction, il a rappelé les conseils de la gendarmerie nationale en matière de prévention des cambriolages. Leur grande majorité se passent en pleine journée et s'exécutent en une dizaine de minutes au maximum en évitant tout contact avec des personnes. Les voleurs recherchent des objets qui se revendront facilement : argent liquide, bijoux, microinformatique, téléphones mobiles, télévision. Compte-tenu de la rapidité du vol, il faut éviter les cachettes les plus courantes : piles de linge, tables de nuit, armoires de salle de bain... si on constate un cambriolage



il est impératif de ne toucher à rien pour permettre le relevé des empreintes. Un seul numéro à rappeler : le 17. Enfin il faut savoir que de très nombreux objets sont retrouvés mais qu'il est impossible d'identifier ou même de certifier leur propriétaire. Il faut donc soit les photographier (objets précieux) soit relever leur identification (marque, numéro de série). Plus généralement en matière de sécurité Eric Chaumiot a rappelé que le maire est l'élément pivot des relations avec la gendarmerie. C'est avec lui que les communications

sont régulières et prioritaires. Mais de plus en plus de communes décident d'impliquer plus directement leurs habitants dans la prévention des atteintes à la sécurité des particuliers. La gendarmerie nationale leur propose de s'inscrire dans une démarche de « Participation Citoyenne ». Il s'agit d'un dispositif fondé sur le volontariat de « référents », gratuit et encadré de manière à toujours demeurer dans le cadre de la loi. En aucun cas le référent ne doit agir, il reçoit directement des informations ou des alertes et envoie lui-même des informations résultant de ses observations. Eric Chaumiot a plusieurs fois insisté sur le fait qu'il ne s'agit pas de démarches de délation mais de circulation d'informations. Il s'agit de rendre concrète la solidarité et la cohésion des habitants. Pour atteindre cet objectif, la gendarmerie propose des mesures d'encadrement du dispositif : réunions publiques, formation des référents, suivi.

Le conseil municipal s'est montré intéressé. Pour organiser le repérage et la sélection de référents volontaires et leur choix, Eric Chaumiot a proposé que la commune organise une réunion publique au cours de laquelle il reviendrait sur le rôle et les engagements des référents.



2020/2021 UN NOUVEAU REGARD SUR LES ÉLUS DES PETITES COMMUNES

En 2014, l'Etat mettait la pression sur la fusion des communes pour créer ce que nous appelons les communes nouvelles.

Nos communes rurales ou petites communes étaient pointées du doigt en invoquant le coût que cela représentait.

J'ai alors pris l'initiative d'organiser une réunion publique d'information, en présence d'intervenants, pour connaître vos attentes sur ce sujet, car j'estime qu'une telle décision ne se prend pas qu'à 11 élus.

Et puis le temps faisant, les différents événements de la vie ont fait que nous n'entendons plus parler de fusion, de coûts...



Au contraire la présence de petits guichets de service public, comme celle d'écoles rurales a permis de mieux protéger les citoyens de la pandémie. D'une manière générale, en France, la mobilisation pour les élections de nos élus de proximité en mars 2020 n'a pas faibli en zone rurale malgré le contexte difficile.

Qu'est-ce qu'un élu rural ?

Qu'il soit maire, adjoint, conseiller municipal, c'est l'élu le plus proche de la population. C'est celui que vous rencontrez quotidiennement, que vous avez vu grandir ou s'installer, celui avec qui vous prenez le temps de discuter, celui chez qui vous pouvez aller frapper sans avoir besoin de prendre rendez-vous.

Les élus ruraux se sont tout simplement des personnes de terrain.

Lors des attentats terroristes, tous les maires ont été réunis par le Préfet pour justement affirmer que nous étions des piliers, car nous connaissons nos territoires mieux que quiconque.

Avec cette crise sanitaire, là encore une fois, les collectivités s'appuient fortement sur les élus.

A ce jour, la légitimité d'un élu en zone rurale n'est plus à prouver et à démontrer, la proximité a plus que jamais du sens.

Les élus ruraux ne cessent de vouloir travailler collectivement pour davantage de pédagogie, de savoir vivre, de prôner le vivre ensemble afin que la démocratie puisse s'exprimer.

Il faut savoir que la vie locale ne repose pas uniquement sur les 11 personnes de l'exécutif mais aussi et surtout sur les forces associatives avec leurs bénévoles (pour les fêtes, repas, bibliothèque, veillée...) et économiques (restaurant, artisans). C'est ce que nous appelons les forces vives du territoire.

En conclusion je dirai juste qu'il fait bon vivre à la campagne.

Nathalie Fabre



UN MARCHAND DE FROMAGE TOUS LES JEUDIS 8H45>10H45

Un marchand ambulant de fromages et crèmerie vient tous les jeudis sur la place du bourg. Il sera en principe rejoint par un épicier ambulant. Le début d'un petit marché hebdomadaire. Rappel : la bibliothèque est ouverte simultanément.

LA CHATTERIE DE CRO-MAGNON À MONTFERRAND



A peine entrée chez Gérard et Catherine, je suis accueillie par un american curl, Milord, qui sans façon me réclame des caresses ! Je suis de suite immergée dans la douce et feutrée ambiance chats. Je suis une privilégiée : j'ai l'autorisation de pénétrer dans les appartements des chats, après désinfection des mains et port de sur-chaussures. Catherine fait les présentations : 2 chattes norvégiennes, Oyobi et Jeelan et les 5 chatons de celle-ci ; puis 2 american curls Wega et Nolween ; enfin 2 mâles l'un norvégien Lancelot, l'autre american curl Lover. Je m'accroupis près des chats qui tournent autour de moi, demandent des câlins, je me sais leur invitée. Je fonde devant les chatons, particulièrement devant Ryan le craintif qui se faufile derrière un meuble, mais qui pointe tout de même son adorable museau, la curiosité l'emportant sur la timidité. Je tombe en admiration devant Lancelot, la « star » des reproducteurs, à la magnifique robe, couleur de neige. Il ne joue pas l'inaccessible vedette et vient exiger aussi son lot de caresses !

Historique de la chatterie

Elever des animaux était une passion pour Jacqueline : à 16 ans elle élève déjà des chevaux de race Arabe Barbe et Pur Sang Arabe et sélectionne les poulinières présentant un potentiel génétique.

En 2010 Jacqueline et Gérard ont l'opportunité de démarrer leur élevage de chats.

La recherche de chats gentils, câlins, sociables, a orienté leur choix vers les races de chats « norvégien » et « american curl ».



Norvégien et american curl

Le norvégien, ou chat des forêts norvégiennes, vient d'une race totalement naturelle ; à l'origine chasseur, il a tout du félin. Au début du XXe s. il fait l'objet d'une sélection active pour préserver son apparence sauvage et authentique. C'est un grand chat robuste à l'épaisse fourrure. Il aime le jeu, l'exercice, est très câlin et tolérant avec les autres chats de la maison.

L'american curl, race récente originaire des Etats-Unis ; ses oreilles recourbées lui donnent un air attendrissant. Félin d'intérieur, il est d'une grande douceur, intelligent ; il recherche l'attention et les câlins et est très sociable.

L'élevage

L'éleveur de chat est administrativement un exploitant agricole comme les autres.

Jacqueline, ayant été sage-femme pendant près de trente ans possédait toutes les qualités pour l'élevage. Trente ans d'expérience avec les chevaux et de génétique lui donnaient un atout pour l'élevage des chats. Jacqueline et Gérard ont obtenu en 2010, après présentation en candidats libres, un certificat de capacité d'éleveurs d'animaux domestiques leur permettant de devenir professionnels.

Elever des chats pour la reproduction et donc la vente de chatons de race implique effectivement une grande connaissance de la génétique et de la généalogie de chaque animal afin de faire des mariages réussis et obtenir des lignées de qualité, tant du point de vue du physique que du caractère.

Les chatons sont déclarés au registre généalogique des chats de race : le LOOF (Livre Officiel des Origines Félines) et à l'ICAD (répertoire des chats identifiés et « pucés »).

Chaque éleveur possède son affixe d'où « Chatterie du Vallon d'Epona » pour Jacqueline et « Chatterie de Cro-Magnon » l'affixe de Gérard.

La plupart des chats de l'élevage ont été primés à des expositions félines et deux chats, Lover et Nova Stella ont même participé au Concours Général Agricole à Paris.

Parmi la population de chats, il y a les retraités et les chats reproducteurs de l'élevage.

Les retraités, au nombre de 6, sont castrés et stérilisés et vivent à l'extérieur autour de la maison. Ils bénéficient d'une retraite sereine et paisible ... quoique les jours de chasse, les hurlements des chiens font paniquer nos chats ainsi que nos chevaux. Granit, le doyen des retraités, profite donc de cette petite tribune pour demander à tous ces toutous de respecter leur territoire afin d'éviter de se faire courser comme des lapins.

Les chats d'élevage vivent à l'intérieur exclusivement, garantie de la race oblige ! Ils vivent dans des espaces vitrés, séparés et très lumineux. Ils disposent de jouets, d'arbres à chats, de paniers, de coussins ... tout le confort pour chats, qui va encore être amélioré par des extensions « plein air » grillagées.



Les chats d'élevage vivent à l'intérieur exclusivement, garantie de la race oblige ! Ils vivent dans des espaces vitrés, séparés et très lumineux. Ils disposent de jouets, d'arbres à chats, de paniers, de coussins ... tout le confort pour chats, qui va encore être amélioré par des extensions « plein air » grillagées.

Pour obtenir de beaux chats gentils et équilibrés, la génétique ne fait pas tout : Gérard et Catherine sont des amoureux des chats ; ils sont à leur écoute et veillent à leur bien-être et à leur bonne santé. Visites obligatoires du vétérinaire pour les vaccins et les soins nécessaires ; alimentation saine et de qualité : croquettes, viande ou poisson frais ; litière haut de gamme parfumée et changée tous les jours. Le toilettage est dévolu à Catherine « la soigneuse animalière », les chats de ces deux races aux poils mi-longs doivent être brossés régulièrement, et ils adorent ça, c'est un rituel agréable. Les produits utilisés, shampoing, démêlant, huiles, ... sont de luxe et bio.

Et bien sûr, prodigués à volonté, les câlins, les jeux, l'amour.

Depuis deux ans, l'effectif de la chatterie va decrescendo et la chatterie a cessé son activité professionnelle en décembre 2020. Mais l'activité continuera en tant que 'particulier' à raison d'une portée par an.

La vente des chatons incombe à Gérard : annonces sur sites spécialisés (éleveurs on line) ou simplement sur le bon coin, avec photos et vidéos à l'appui et beaucoup de communication avec les familles adoptantes qui sont souvent très connaisseuses.

Pour Gérard et Catherine, la vente d'un chaton n'est pas que la vente d'un petit animal mais surtout la vente de bonheur pour les personnes qui l'accueilleront.

Grippe aviaire

Cinq départements de Nouvelle-Aquitaine sont en alerte élevée.

Mise en place d'un référent pour effectuer le recensement de tous les particuliers qui possèdent une basse-cour ; de cette façon, si nous avons connaissance d'un foyer de grippe aviaire, les personnes listées pourront être averties au plus vite. Jean-Louis Fauchier est le référent sur notre commune.

L'ANNÉE 2020

Journée internationale du droit des femmes



Elections



Premier conseil



Fabrication de masques



Travaux d'aménagement du bourg



Plantation des fleurs dans les nouveaux espaces



Journée écocitoyenne



Décoration du sapin de Noël



BONNE ANNÉE 2021

ÉCHOS DES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

Les conseillers municipaux sont également les représentants de la commune dans les syndicats intercommunaux. Ils peuvent ainsi faire part des doléances et des attentes des habitants.

Une des principales préoccupations que nous avons tous concerne le nouveau dispositif de collecte des déchets qui est du ressort du SMD3.

Plusieurs élus sont intervenus lors des réunions entre le SMD3 et les représentants des communes, ils ont:

- interpellé les responsables du SMD3 sur le fait que ce projet a souffert d'un sérieux manque de concertation des dirigeants du SMD3 avec les personnes de terrain (usages, élus) ainsi que d'une mauvaise étude technique des dits containers (ces containers sont conçus pour être semi-enterrés et non utilisés de façon « aérienne », ils ne se remplissent pas de façon homogène, les trappes sont trop lourdes pour certains, mal dimensionnées)
- rappelé que nous sommes tous de bonne volonté quant à la réduction du volume de déchets
- une nouvelle fois indiqué que nous étions en première ligne face au mécontentement et l'incompréhension des usagers et que des réponses aux dysfonctionnements relevés devaient être enfin apportées
- alerté le SMD3 face au dépôt de déchets « sauvages » lorsque la Redevance Incitative (RI) sera mise en place si le calcul du nombre de dépôt n'est pas revu sérieusement à la hausse
- rappelé qu'aucune solution n'est apportée par le SMD3 pour le dépôt des déchets des touristes,
- demandé expressément aux dirigeants du SMD3 un état des lieux de la situation ainsi qu'un **calendrier des actions correctives** / campagnes de communications qu'ils comptent mettre en place

Pour le moment les réponses ont été :

- de repousser la mise en place de la redevance incitative à janvier 2022, mais il n'y aura pas de retour en arrière
- les nombreux problèmes (accessibilité, surcoût, problèmes sanitaires, esthétiques...) ont été entendus par le personnel du SMD3 et font l'objet d'étude. Mais il n'y a pas de réponse concrète à ce jour ;
- un recours a été initié auprès du fabricant des containers afin que certains défauts techniques soient rectifiés (les capteurs notamment).

ÉCHOS DES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le SIAEP (service public d'alimentation en eau potable) a présenté son rapport de l'année 2019 sur le prix et la qualité de l'eau potable. Celui-ci a été communiqué au dernier conseil municipal. Le prix facturé aux abonnés comprend la distribution de l'eau et le service d'assainissement, et intègre également des redevances et taxes à divers organismes (Etat, Agence de l'eau). Sur 10 ans, la facture d'eau des usagers a subi une hausse de sensiblement 10 %.

Les analyses bactériologiques et chimiques réalisées par l'ARS (Agence Régionale de Santé) font ressortir une bonne qualité de l'eau qui nous est distribuée.

Un particulier souhaitant obtenir un rapport détaillé des analyses peut en faire la demande auprès du syndicat.

Cependant 2021 arrive avec son lot de mauvaises nouvelles : deux habitants de Montferrand viennent de nous quitter.

Le 10 janvier 2021, **monsieur William Rhodes** est décédé. Monsieur et madame Rhodes s'étaient installés il y a quelques années à La Poutine, dans l'ancienne maison de Paulo Borie. Très discrètement, ils participaient aux différentes manifestations du village, en particulier les commémorations du 8 mai et du 11 novembre. Nous conserverons l'image de sa gentillesse. Ce mercredi 13 janvier, nous avons appris le décès de **monsieur Jean-Claude Fourmeaux**, qui habitait le bourg, dans l'ancien presbytère. Il avait été conseiller municipal de Montferrand. Dernièrement il avait confié à Nathalie Fabre le soin de gérer cette situation, en souhaitant une certaine discrétion. Selon ses désirs, il a été inhumé dans l'intimité.